Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 119 (1974)
Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations

Conseil national — (Réponse écrite): Interpellation Müller-Zurich — Conflit du Proche-Orient. Enseignements militaires (26 novembre 1973)

Avec les cosignataires de la présente interpellation, je me permets de demander au Conseil fédéral quels enseignements ont été tirés, pour notre défense militaire — pour l'accroissement de la dotation de notre armée en fusées notamment — du dernier conflit qui a eu lieu au Proche-Orient? Comment le Conseil fédéral envisage-t-il d'accélérer, le cas échéant, la réadaptation inéluctable de l'armement de nos troupes?

DÉVELOPPEMENT

Le quatrième conflit du Proche-Orient a révélé d'une manière particulièrement instructive et incisive, comment se déroule une guerre conventionnelle d'agression et de mouvement lorsqu'elle est préparée au niveau le plus élevé de la technique actuelle. Les sentiments humains et la compassion que doit inspirer le sort tragique des victimes, principalement celui des morts et des blessés ainsi que de leurs familles étant sous-entendus et ne pouvant être remis en cause, tous ceux que préoccupe la défense de leur propre pays se sont vus contraints, par l'utilisation massive d'armes nouvelles dans les deux camps, de se poser anxieusement la question suivante: Notre armée et son équipement auraient-ils, à l'heure actuelle, été en mesure de subir, sur le plan technique, un tel baptême du feu, et comment?

Bien que nos possibilités d'engagement soient limitées à un terrain singulièrement plus exigu et plus fortement compartimenté, et que notre espace aérien lui-même pose, en raison de la présence des Alpes et des Préalpes, d'autres conditions pour l'appui au sol à tout le moins, que ce n'est le cas au Proche-Orient, nous avons été très fortement impressionnés, avant tout — dans la perspective de l'acquisition de nouveaux types d'avions pour notre armée de l'air, acquisition qui est actuellement l'objet d'une procédure d'évaluation — par les batteries soviétiques SAM disposant de fusées sol-air très précises; le développement continu des blindés et des armes antichars — en particulier les très efficaces fusées russes de chars, mod. PUR-61-Snapper et PUR-64-Sagger, ainsi

que les fusées américaines MGM-71-A-TOW et SS.11 — nous a également causé une vive surprise. En effet, l'armée, de l'air israélienne, supérieure qualitativement, n'est parvenue à rétablir sa maîtrise de l'espace aérien qu'après qu'un mouvement tournant des unités terrestres engagées dans le Zahal eut permis l'attaque de flanc, sur une aile insuffisamment protégée de l'adversaire, des bases SAM tenues par les Arabes. Il paraît que la SAM-2 Guideline a une limite d'utilisation de 40 km en distance, tandis que celle de la SAM-3 Goa serait de 30 km. Les batteries SAM-6 Gainful mobiles, montées sur véhicules chevillés et équipées de fusées, ont même permis l'utilisation mobile de cette arme antiaérienne dans une unité mécanisée opérant en premières lignes. De plus, les batteries SAM-6 sont munies de fusées disposant d'un système de guidage radar interchangeable, de telle sorte que la défense n'a pas pu, jusqu'ici, prendre de contre-mesures de brouillage. Les missiles SAM-7 Strela, utilisés contre des avions de combat au sol qui volent à basse altitude, se sont également révélés efficaces semble-t-il, ce qui a provoqué une vive surprise. Un seul fantassin est en mesure de tirer le SAM-7, comme c'est le cas également de la fusée britannique Blowpipe et la Red Eye américaine (repérage, système de guidage par infrarouge vers la cible à atteindre). Le propre développement suédo-suisse est-il parvenu à un stade comparable? Il est difficile de le dire, étant donné l'avance considérable acquise en matière de développement, les expériences recueillies au Proche-Orient et en Extrême-Orient et les procédés d'améliorations apportées continuellement au développement soviétique de l'armement. Il semble que l'arme guidée sol-air américaine MIM-23-A-HAWK se soit révélée nettement inférieure au modèle soviétique pour ce qui est de la mobilité, de la portée et de l'efficacité. A vrai dire, le développement de la fusée HAWK n'est pas encore terminé. Les Américains ont, paraît-il, enregistré une avance technique en ce qui concerne l'engin tactique air-sol AGM-65 Maverik, qui peut être lancé sur des chars blindés, des fortins etc., même sur des objectifs de petites dimensions tels que positions d'artillerie, stations radar, ponts, etc.

Il appert en résumé, que la fusée va désormais dominer dans tous les domaines d'intervention de la guerre future et de façon si massive qu'on en vient à se demander anxieusement si notre armement n'est pas dépassé dans l'infanterie, la DCA, l'artillerie, les blindés et l'équipement des avions de combat. Cette remise en question touche même la concep-

tion — actuellement en discussion — relative au renouvellement de notre arme aérienne; en effet, une fusée sol-air moderne vole trois fois plus vite qu'un chasseur à réaction, qui est fréquemment livré sans défense à la fusée, plus rapide que lui. En outre, l'emploi de notre armée de l'air est à ce point limité par l'exiguité de notre théâtre d'opérations que notre défense contre avions ne saurait, sans fusées sol-air, atteindre un appareil de reconnaissance volant à Mach-3, par exemple. En cas d'attaque par surprise effectuée par des bombardiers à réaction ennemis, notre pays se révélerait trop petit pour qu'il nous soit possible de faire intervenir à temps, dans notre espace aérien, des intercepteurs lancés à la poursuite de formations volant rapidement. Celles-ci seraient déjà reparties au moment où il serait possible à nos appareils d'engager le combat; cela suppose des arrangements préalables adéquats pris dès aujourd'hui avec les pays voisins du nôtre, si l'on entend mener à bonne fin une poursuite déjà entreprise. Des questions de principe en découlent, tant du point de vue stratégique que sous l'angle du droit international public. Mais, parmi tous les problèmes ci-dessus évoqués, les indispensables études préliminaires, relatives à la constitution future de nos moyens de défense aérienne et à l'organisation de notre armement aérien de demain, devraient être entreprises de toute urgence. De la sorte, différentes questions sont posées, telles que: Le combat aérien chasseur contre chasseur n'appartiendra-t-il pas bientot au passé; ou: ne faudrait-il pas rééquiper et réarmer en priorité notre défense contre avions; ou: un véritable bombardier d'appui au sol ne rendrait-il pas de meilleurs services à notre infanterie, à condition que son engagement soit aussi mobile que possible (Harrier, par exemple); et: ne devrait-on pas sans délai faire progresser conjointement la dotation de notre arsenal en fusées, en tant que protection de l'infanterie contre les chars, et celle de l'infanterie et des formations blindées en bombardiers de combat? Ces questions étant posées, il s'agira de tirer les conséquences qui découlent des réponses qu'elles appellent. Partant de l'idée que la quatrième guerre du Proche-Orient a fourni à nos attachés militaires l'occasion de recueillir des enseignements utiles à notre défense nationale, on doit s'attendre très vraisemblablement à ce que leur appréciation impose à notre défense militaire une conception nouvelle en matière de technique de l'armement dans de nombreux domaines, nos possibilités en matière de recyclage de la troupe et de financement des dépenses nécessitant

encore une attention toute spéciale. Avec l'appui des cosignataires de cette intervention, l'interpellateur se permet, dans cette perspective, de transmettre au CF, par la voie de la procédure écrite, les questions qu'il vient de poser; en effet, la forme écrite lui paraît la plus adéquate dans le cas présent.

Avis du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral et le Département militaire ont suivi attentivement les événements militaires durant la quatrième guerre du Proche-Orient. Tous les enseignements utiles pour notre défense nationale en seront tirés avec les conclusions qui s'imposent. Les expériences de cette guerre récente sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne l'usage de matériels nouveaux.

1. Sur les divers fronts, les engagements ont montré que les *engins guidés antichars* de l'infanterie sont, dans une guerre moderne, un instrument efficace et indispensable de la lutte contre les blindés. Ces expériences récentes confirment l'importance du renforcement rapide de la défense antichar de notre infanterie, travail que nous avons commencé il y a quelque temps déjà.

Il est toutefois démontré aussi que la défense antichar de l'infanterie ne saurait remplacer le char en lui-même, qui reste l'arme antichar la plus puissante. Même un nombre très élevé d'engins guidés ne pourrait pas empêcher l'encerclement de l'infanterie par des formations de chars. Le char de combat doit être dès lors maintenu à l'avenir aussi. Le Centurion, que nous possédons aussi, a donné, au cours du récent conflit, des preuves de son efficacité dans divers secteurs du front.

L'*attaque du char par l'avion* a montré une fois encore son efficacité. Les avantages de cette intervention résident essentiellement dans la grande liberté de manœuvre de l'avion. Grâce à sa vitesse et à son indépendance supérieures à celles d'un engin au sol, l'avion peut en tout temps et d'où il le désire surprendre le char. De plus, l'intensité de la lutte antichar peut être portée rapidement d'un secteur à l'autre du front. Notre flotte de Hunter est un instrument efficace de l'attaque aérienne contre les chars.

2. En ce qui concerne les engins guidés de DCA, il a été démontré que le réseau très développé de ces engins établi sur la ligne du front de

Suez a remporté des succès importants dans les premières phases des opérations. Ces succès sont dus avant tout à une coordination étroite entre plusieurs systèmes diversifiés d'armes antiaériennes, aménagés de longue date et d'une densité difficilement imaginable. L'effet recherché a été obtenu par l'engagement massif d'engins guidés de DCA du type SAM-2, SAM-3, SAM-6 et SAM-7. Ce barrage de fusées était complété par des systèmes modernes de canons antiaériens à 4 tubes de 23 mm sur châssis blindés, ainsi que par un grand nombre de canons plus anciens de 37 mm et 57 mm appuyés par des mitrailleuses de DCA de 14,5 mm.

Le cours des combats a dévoilé cependant que ces positions de DCA étaient vulnérables aux attaques terrestres. Des raids terrestres et héliportés ont permis d'en museler une partie importante; profitant des brèches pratiquées dans le système antiaérien, des avions ennemis ont pu franchir les barrages de DCA. Il semble aussi que la coordination qu'il importait d'établir entre les mouvements des avions et la DCA ait soulevé des problèmes qui ne purent être entièrement maitrisés.

En ce qui concerne la DCA, les opérations de la guerre du Proche-Orient ont montré que les mesures que nous n'avons cessé de prendre dans ce domaine répondent à une nécessité. Il faudra examiner s'il y a lieu de développer, à l'instar des Egyptiens, l'armement de notre DCA en engins guidés, compte tenu des expériences faites dans le dernier conflit et du fait que tout système de fusées est de plus en plus tributaire de moyens électroniques dont le coût est extraordinairement élevé.

Malgré les succès remarquables de la DCA, *l'avion de combat* gardera toute son importance. La *couverture aérienne* assurée par la chasse a protégé efficacement les opérations de mobilisation et de concentration des forces israéliennes, qui ont pu dès lors se dérouler sans perturbations notables. Le résultat est dû pour une bonne part au travail des centrales électroniques de pré-alerte et d'engagement, qui en toutes circonstances ont permis de bien contrôler la situation dans l'espace aérien. En cas de mobilisation, notre armée pourrait être placée devant des problèmes semblables. L'engagement coordonné de l'aviation et des troupes de défense contre avions pour couvrir les opérations de mobilisation et de concentration des troupes est également d'une importance capitale. La conduite centralisée de l'engagement au moyen de notre système Florida est dès lors essentielle. Ce qui compte également, c'est l'organisation de

l'aviation qui, de même que l'escadre de surveillance, doit être prête à intervenir immédiatement avant même que les opérations de mobilisation ne soient déclenchées.

Il faut relever enfin que la couverture aérienne réelle des chasseurs a été, pour les forces israéliennes, un atout important dans la conduite du combat. Cette efficacité a permis d'opérer en profondeur et d'intervenir avec succès dans le combat terrestre au-dessus des zones de concentration et avant tout sur les fronts.

3. On peut dire en conclusion que les organes militaires se préoccupent depuis quelque temps déjà des mesures à prendre en vue d'améliorer aussi bien la *défense antichar que notre défense contre avions.* Dans le domaine de la *défense antichar*, la priorité est donnée aux essais *d'engins individuels* à longue portée et de systèmes de *fusées guidées mobiles.* En même temps, on améliorera les munitions des armes antichars actuelles, notamment celles du tube-roquette. Les travaux de développement d'un engin moderne destiné à remplacer notre canon antichar ont commencé.

Concernant la DCA, il ne s'agit pas seulement de perfectionner la protection des ouvrages au sol. Il importe aussi de moderniser les appareils de pointage, ainsi que les moyens de repérage et de conduite du tir; au premier plan de ces essais se trouve le *système de DCA individuel à courte distance* développé en collaboration avec la Suède. D'autre part, il conviendra d'améliorer la protection contre les attaques aériennes de nos moyens mécanisés de riposte. On essaie présentement à cet effet des *armes guidées mobiles de DCA* à courte distance, d'une portée de 6 km au plus. En outre, des *canons blindés de DCA* de provenance suisse ou étrangère sont mis à l'épreuve.

La quatrième guerre du Proche-Orient a largement confirmé nos propres plans de développement. L'examen des enseignements militaires que nous apportent ces opérations n'est toutefois pas terminé. Il montrera sans doute ce que nous pourrions retenir pour nos projets de développement de nos propres moyens militaires. N'ayons garde d'oublier toutefois que, selon le plan financier, les moyens disponibles pour les années à venir ne permettront qu'une réalisation progressive des projets les plus importants et les plus urgents.

DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL
Information